

La Gazette, 29 avril 2013

Date : 29/04/2013
Pays : FRANCE
Pages : 14
Média : La semaine
Diffusion : 30776
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 51 %

la Gazette



Décentralisation

Le Sénat passe les métropoles au banc d'essai

La Haute Assemblée a entendu les représentants des ensembles urbains et des associations d'élus.

« Nous considérons que rien n'est écrit, rien n'est décidé à ce stade, ni à été le credo de Jean-Pierre Stour (PS), président de la commission des lois du Sénat, lors des tables rondes qu'il a organisées les 23, 24 et 25 avril. Les métropoles particulières (de Paris, Lyon et Marseille), et les autres métropoles « classiques » inscrites dans le premier projet de loi de décentralisation étaient au cœur de ces rendez-vous. Jean-Jack Queyrenne, président (PS) de la région Rhône-Alpes, a dénoncé une « lecture défilé » qui, selon lui, tourne le dos à la fois à la société en réseau et à l'égalité des territoires. « La loi qu'il y ait un projet de loi sur les métropoles et un autre sur les régions va compliquer les choses », a déploré pour sa part Michel Douzet (PS), président de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF).

Les fonctions, plutôt que la population
Les élus de Paris métropole ont proposé d'élargir le seuil des intercommunalités de 300 000 à 200 000 habitants en petite couronne et de 200 000 à 100 000 pour les territoires de la grande couronne, intégrés dans l'aire urbaine (au sens de l'Insee). Le représentant de la ville de Paris, Pierre Moreau (ex-PCF), a plaidé, quant à lui, pour que la région et les conseils généraux intègrent les



Député Jean-Pierre Stour, le transfert automatique de certaines compétences sociales des départements aux métropoles ne fait pas l'unanimité parmi les présidents de groupements intercommunaux concernés.

structures de gouvernance de la métropole de Paris. La fusion des six principales intercommunalités des Bouches-du-Rhône au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence a donné lieu à un débat enflammé. Pour ailleurs, David Delavaud (PS), président de l'Assemblée des communautés de France (ADCF), a plaidé la fin, à terme, des régimes des communes d'agglomération et des communautés urbaines. Quant à Jean-Jack Queyrenne, président de l'Association des communautés urbaines de France et l'AMGVF ont souligné que le statut de métropole clas-

sique puisse être proposé à des groupements intercommunaux situés en dessous des seuils démographiques prévus, mais exerçant des fonctions métropolitaines (présence d'un CHU, d'une université, d'un aéroport international...). D'après Jean-Pierre Stour, le transfert automatique de certaines compétences sociales des départements aux métropoles ne fait pas l'unanimité parmi les présidents de groupements intercommunaux concernés. Et de citer la présidente de Lille métropole, Martine Aubry, très réservée sur ce dispositif. **Jean-Baptiste Farcy**